

SIERRE Granges

La Bâtie, flanc ouest
TRAVAUX DE CONSOLIDATION
DE LA COURTINE SUD-OUEST
(25 mai - 2 juillet 2020)



Flanc ouest de la Bâtie de Granges, vue verticale vers l'ouest. ©OCA, R. Andenmatten

Marie - Paule Guex

Février 2021

Table des matières

Fiche signalétique	2
1 Circonstances de l'intervention	3
2 Contexte archéologique.....	3
3 Les découvertes de 2020	4
3.1 Etat I : le plus ancien état repéré en 2020	4
3.1.1 La courtine sud-ouest (M1).....	4
3.1.2 La courtine nord-ouest (M12).....	5
3.1.3 Le portail d'entrée (mur M5, piédroits UT6 et seuil M11).....	5
3.1.4 L'escalier	6
3.2 Etat II. Construction d'un corps de logis (L2).....	6
3.2.1 L'enveloppe extérieure de l'édifice.....	6
3.2.2 La cave du corps de logis	6
3.2.3 L'agrandissement de l'enceinte ? (L4)	7
3.3 Etat III. Réaménagement du sommet de l'escalier	7
3.3.1 Le nouveau débouché de l'escalier	7
3.3.2 Le petit local de garde (L1)	8
3.4 L'abandon du site et la réoccupation des ruines.....	8
3.4.1 La destruction par un incendie.....	8
3.4.2 L'occupation ponctuelle des ruines	8
3.4.3 La récupération des matériaux	8
3.5 Le mobilier	9
3.6 Conclusion	9
Figures	10
Relevés	20
Liste des Unités de Terrain (UT).....	22
Liste des relevés de terrain.....	32

Fiche signalétique

Commune :	Granges, Sierre VS, district de Sierre
Chantier :	Châteaux de Granges, La Bâtie
Sigle :	SGC20
Coordonnées :	CNS1286, 2'601'938 / 1'123'102. Altitude : 538 m.
Projet :	Consolidation de la courtine sud-ouest de la Bâtie
Maître d'ouvrage :	Fondation du Vieux Granges
Exécution des travaux :	Entreprise Héritier SA
Surface analysée :	100m ² .
Date de l'intervention :	25 mai au 2 juillet 2020, 1 - 2 personnes
Coordination :	OCA, Romain Andenmatten
Mandataire :	Bureau TERA Sàrl, Sion (O. Paccolat)
Equipe de fouille :	1 archéologue (Marie-Paule Guex), 1 fouilleur spécialisé, 1 technicien / dessinateur.
Elaboration rapport	Marie-Paule Guex
Topographie	Ludovic Bender, sur la base de points OCA
Photogrammétrie (drone)	OCA, Romain Andenmatten
Dessins/infographie	Marianne de Morsier Moret
Contexte archéologique :	Château.
Datation :	Moyen Age.

Résumé

L'état de certaines parties de la courtine sud-ouest de la Bâtie nécessitait une intervention urgente en raison du risque d'éboulement. Les travaux ont permis la découverte d'une rampe d'escalier d'accès conduisant du portail d'entrée sud jusqu'au centre de l'édifice, ainsi que de deux locaux, l'un établi contre la courtine, l'autre, de grande taille, installé quelques mètres à l'est de celle-ci. Tous ne datent pas de la même époque. Ces vestiges témoignent de l'ampleur sous-estimée des constructions de la Bâtie.

1 Circonstances de l'intervention

La courtine sud-ouest de la Bâtie étant assez délabrée, elle représentait un danger pour les bâtiments de Granges, situés directement en contrebas (**Fig. 1**). C'est pourquoi une campagne de consolidation a été entreprise. Les travaux envisageaient le nettoyage du sommet arasé du mur et sa consolidation, le nettoyage et renforcement de l'extrémité nord-ouest où le parement était complètement effondré. L'opération devait être complétée par une excavation de 0,50 à 1,00 m de profondeur à l'arrière de l'enceinte, dont la dimension devait être réglée par d'éventuelles découvertes d'anciens niveaux d'utilisation. Le bureau TERA Sàrl a été mandaté pour suivre les travaux et déterminer les niveaux archéologiques à respecter en cours d'excavation.

Une petite pelleuse a été utilisée pour creuser. Dès les premiers coups de godet dans le secteur sud, juste à l'arrière du portail d'entrée, une rampe d'escalier est apparue, à une profondeur de 0,30 m sous la surface du terrain (**Fig. 2, 3**). Très bien conservée, elle a été dégagée sur toute sa largeur (2,50 – 3 m) et toute sa longueur (5 m) (L3).

Au sommet de l'escalier, un local de forme triangulaire (L1) a été vidé jusqu'à son niveau de marche d'origine (0,60 m de profondeur). Il est délimité sur son côté nord-est par un long mur qui s'avère être la façade sud-ouest d'un grand local (L2) dont le sol est assez profond. Une partie de l'intérieur de ce local (L2) a été excavée, sur une largeur de 1,50 m le long du mur sud-ouest et sur une profondeur de 0,40 à 1 m. Son niveau d'utilisation, situé bien plus profondément, n'a pas été recherché.

Dans le secteur nord-ouest, l'excavation a rencontré une densité de murs (M1, M3, M8, M12, M13), dont la mise en évidence a généré une quantité de déblais largement sous-estimée au départ. Étant donné la configuration des lieux, leur quantité exigeait leur évacuation que seul un hélicoptère pouvait assurer (**Fig. 4**).

Un sondage profond (1,40 m sous le sol historique du local) a été pratiqué à l'arrière de la courtine dans le local L1, afin de déterminer le niveau de construction du mur. Celui-ci n'a pas été retrouvé ; pour des raisons de sécurité, le sondage ne pouvait pas être plus profond (**Fig. 5**).

2 Contexte archéologique

Granges est une agglomération remontant au Moyen Âge, dont les Seigneurs sont très présents dans les sources écrites, offrant l'opportunité d'une étude historique¹. Le village est blotti dans le renfoncement que présentent les flancs sud-ouest des trois collines contiguës, formées par les restes d'un énorme glissement des moraines latérales de la vallée, après le retrait du glacier. Sur le sommet de ces monticules de graviers, des édifices ont été construits dès la fin du haut Moyen Âge. Sur le plus élevé a été édifié le château principal. Au nord de celui-ci apparaissent plusieurs tours ou maisons-tours quasiment alignées le long de l'éminence. Une combe, abritant aujourd'hui l'église et autrefois un prieuré bénédictin, sépare la colline des tours de la dernière élévation à l'ouest, où a été construite la Bâtie (**Fig. 6**). Celle-ci, de par la signification de son nom, était un petit château-fort, assurant des fonctions résidentielle et militaire.

Louis Blondel, dans son ouvrage regroupant les châteaux valaisans tels qu'ils étaient discernables dans les années 1960², en a tracé un plan que les découvertes de 2020 confirment.

¹ Fabrice Burret, *Le Granges médiéval, aperçu historique*, rapport manuscrit de mai 2020, déposé auprès de la Fondation du Vieux Granges.

² André Donnet, † Louis Blondel, *Châteaux du Valais*, Martigny, Editions Pillet, 1982.

En 2010, une petite étude préliminaire, associée à quelques prospections, a été menée autour des châteaux en vue de leur mise en valeur³.

Le présent rapport ne prétend pas mettre les découvertes de 2020 en relation avec les faits historiques, mais présenter les vestiges archéologiques et leurs relations chronologiques. Une étude plus globale pourra être entreprise lorsque les travaux de mise en valeur seront terminés sur le site.

3 Les découvertes de 2020

3.1 Etat I : le plus ancien état repéré en 2020

Cet état est représenté par le mur de courtine (M1, M12, M13), le portail d'entrée (M6, seuil UT11), l'escalier (UT43) et le mur (M5) de soutènement à l'amont de l'escalier (**relevé 1**).

3.1.1 La courtine sud-ouest (M1)

Conservé sur une hauteur de près de 4 m et long d'environ 13 m, ce mur est très bien parementé de quartzites schistosés probablement taillés ou soigneusement cassés au marteau au moment de leur agencement. Les pierres sont plates et forment des assises régulières (**Fig. 7**). Le mortier utilisé était solide. Aujourd'hui, après 800 ans d'exposition aux éléments météorologiques venant de l'ouest, le parement montre des arrachements parfois importants, à l'instar du secteur nord-ouest, où le léger changement d'axe du mur M13, semble avoir concentré l'énergie des éléments érosifs.

La partie inférieure du mur est composée de grandes dalles horizontales et le parement est incliné en glacis sur une hauteur de 0,70 m. Le sommet de ce glacis est marqué par un ressaut de 0,12 m de largeur. Le fond du mur n'a pas été observé. Il est possible qu'il ait été construit au fond d'une tranchée. Etant donné le bon état de conservation de la partie inclinée du parement, il est possible que le terrain était plus élevé au moment de la construction, permettant d'enfouir complètement le fond du mur dans une tranchée.

Du côté amont, un petit sondage a été pratiqué contre le mur de sorte à comprendre la morphologie du terrain avant l'édification du château. Le niveau de construction n'a pas été retrouvé dans le sondage dont la profondeur était limitée par les mesures de sécurité⁴. Un remblai uniforme à base de tout-venant gravillonneux (UT14) compose le sous-sol du local L1 et a été observé sur toute la hauteur du sondage (**Fig. 8**). Le parement du mur est composé de petits blocs de quartzite ne formant pas d'assises régulières. Les joints sont finis *a pietra rasa* assez grossièrement. L'aspect est cependant celui d'un ouvrage fraîchement terminé. Aucune trace d'usure n'est visible sur une hauteur de 2,20 m sous le sommet arasé du mur (**Fig. 9**). Il semble que le secteur situé à l'amont du mur a été remblayé et mis de niveau sitôt finie la construction de la courtine. La nouvelle surface coïncide avec le sommet de la colline ; ce terrassement visait donc à agrandir la surface utile de la Bâtie.

A l'extrémité nord-ouest, le mur oblique légèrement à l'ouest et se poursuit sur environ 4 m (M13). La raison de cette inflexion est pour le moment indéterminée (**Fig. 10**). Elle est peut-être à rechercher dans les constructions présentes à l'arrière du mur, ou dans la courbe du terrain. Le parement nord-est de cette maçonnerie (M13) n'est pas parallèle au parement extérieur. Il a une direction qui se maintient sur au moins 4,80 m. Le point d'inflexion de l'axe

³ Voir le rapport par A. Antonini, J.-C. Moret, R. Andenmatten, Châteaux de Granges. Projet de mise en valeur. Evaluation préliminaire du site. Novembre 2010. Rapport manuscrit déposé auprès de Commune de Sierre.

⁴ Ce sondage a été pratiqué dans le local L1 après le terrassement du secteur pour la consolidation du sommet de la courtine. Le fond de ce terrassement se situe 0,80 m sous le sommet du mur, tandis que le sondage avait une profondeur de 1,40 m.

de la courtine sud-ouest correspond au point où se rejoignent deux murs en « Y ». La raison de cette mise en œuvre n'est pas encore connue.

Les extrémités nord-ouest et sud-est de la courtine sont chaînées à des maçonneries perpendiculaires (M12 et M11). Elles sont renforcées du côté de la pente par des contreforts (M3 et M4) parementés en glacis contrebutant la poussée de ces murs de retour (**Fig. 1**).

3.1.2 La courtine nord-ouest (M12)

Liée à l'extrémité nord-ouest du tronçon sud-ouest, le mur (M12) fermant l'enceinte sur son côté nord-ouest est chaîné à angle droit avec le mur M13. Il entre donc dans le réseau des murs ayant un axe similaire à celui de l'extrémité fléchée de la courtine (M1). Il est conservé sur une longueur de près de 8 m. Son extrémité nord-est est arrachée au point d'une rupture de pente du terrain. Il se poursuit peut-être plus bas. A l'origine il consistait peut-être déjà en la façade nord-ouest d'un édifice, en même temps qu'il servait d'enceinte (**Fig. 11**). Lors de l'état II, il a clairement été utilisé comme tel. Son épaisseur de 1,10 m, surpassant de 0,30 m celle de la courtine sud-ouest, irait dans le sens de cette double fonction.

3.1.3 Le portail d'entrée (mur M5, piédroits UT6 et seuil M11)

L'extrémité sud-est de la courtine correspond à un portail d'entrée, situé 1,60 m plus bas que le niveau de sol atteint après nivellement de la surface de la colline. La porte avait une largeur de 1,85 m et comportait deux battants (**Fig. 12**).

Un mur (M5) quasiment parallèle à la courtine est conservé sur une hauteur de 2 m et une longueur de 4 m (**Fig. 13**). A une distance de la courtine (M1) comprise entre 2,30 et 3 m, il comporte des restes de crépi au bas de son parement, mais est construit contre terre du côté nord-est (L5). Il forme la paroi nord-est du passage. Les traces des piédroits (UT6) du portail sont conservées sous la forme d'un arrachement vertical dans le mur nord-est (M5), et d'une base de piédroit maçonnée au moyen de pierres plates posées de chant. Une base symétrique est conservée dans la maçonnerie de la courtine sud-ouest. Entre les deux piédroits, le seuil (M11) est conservé sous la forme de deux grosses dalles juxtaposées de plus de 0,30 m d'épaisseur posées sur le sommet d'une maçonnerie perpendiculaire à la courtine (**Fig. 12**). Leur surface est abîmée, de sorte qu'il est impossible de discerner des traces attestant la présence d'un revêtement de seuil (bois, mortier, pierre). Mais les cupules d'usure des crapaudines des battants de la porte sont visibles à l'arrière des piédroits (**Fig. 14**). Dans le mur nord-est, le logement de la coulisse de fermeture existe encore. Retrouvé vide, sa profondeur (1,30 m) outrepassait l'épaisseur du mur. Il est cependant impossible de déterminer si un tel équipement se trouvait dans la paroi opposée de sorte que deux poutres fermaient cette porte, ou si une seule poutre suffisait, son logement étant aménagé dans le terrain au nord-est.

Le chemin d'origine menant au portail est inconnu. Un mur de soutènement (M10) délimitait ce chemin sur son bord amont, dans le prolongement du soutènement de l'entrée. Conservé sur une hauteur de 0,80 m, sa surface correspondant au niveau du seuil (M11), il est visible encore sur une longueur de 2,50 m (**Fig. 15**). Il exclut la présence d'un fossé défensif au pied de la porte. Le chemin était peut-être porté par un autre mur de soutènement, aujourd'hui disparu, sur le côté aval, ou sur des plate-forme de bois ancrées dans la pente, plate-forme qui pouvaient être facilement retirées lors des épisodes d'instabilité. La question de l'accès est pour le moment ouverte.

3.1.4 L'escalier

Un escalier (UT43) permettait de rejoindre le cœur de la Bâtie après avoir franchi le portail d'entrée (**Fig. 12**). Composé de marches de pierres, sa partie supérieure a été refaite en même temps que la transformation du secteur à une époque postérieure.

Six à sept marches sont conservées. Leur revêtement est constitué de grandes dalles ayant au moins la profondeur d'une marche, soutenues par un soubassement de petites pierres et mortier. Elles sont appuyées contre le bas des parements des deux parois de l'escalier. Elles ont une hauteur comprise entre 0,12 et 0,17 m et une profondeur de 0,35 à 0,50 m. Elles ne sont pas exactement parallèles les unes aux autres ; elles paraissent rayonner vers un point situé au centre de la Bâtie et annoncent ainsi que le débouché supérieur de l'escalier faisait alors face au nord-est.

3.2 Etat II. Construction d'un corps de logis (L2)

A une époque indéterminée postérieure à l'état I, les façades sud-ouest et sud-est d'un grand édifice de plus de 11 m de longueur sont construites ou reconstruites. Les prochaines campagnes de travaux fourniront certainement des informations au sujet de la limite nord-est du bâtiment. Les dimensions déjà connues iraient dans le sens d'un corps de logis faisant office de donjon (**relevé 1**).

3.2.1 L'enveloppe extérieure de l'édifice

La façade sud-ouest (M8) est construite en partie sur le sommet arraché d'un mur plus ancien (M13) ayant la même orientation (**Fig. 16**). En l'état de la fouille, le chevauchement est observable sur une longueur de 2,50 m, tandis que la maçonnerie (M8) a une longueur de 7 m. La paroi sud-ouest (M13 et M8) de la salle (L2) a une longueur totale de 9,50 m. L'extrémité sud-est du mur est chaînée à angle droit avec un mur (M35) observé sur une hauteur de 1,60 m et une longueur de 3 m : la façade sud-est de l'édifice (**Fig. 17**). L'état actuel des travaux ne permet pas de déterminer si celle-ci est construite sur le sommet arasé d'un mur plus ancien de tracé identique, à l'instar de la façade sud-ouest (M8).

Les parements des deux murs ne comportent pas de traces de crépi. S'il y en eut à un moment donné, il a complètement disparu (**Fig. 18**). Les joints sont grossiers ; du côté intérieur ils sont très érodés donnant un aspect irrégulier aux parements.

Les parties des parois qui ont été observées, ne comportent aucune porte ni fenêtre, alors que les niveaux conservés des murs sont plus élevés d'1 m environ que les sols identifiés à l'extérieur.

3.2.2 La cave du corps de logis

Lors de la campagne de 2020, le volume intérieur du local (L2) a été excavé sur une faible profondeur (entre 0,40 et 1,00 m sous le sommet arasé des murs), sur une bande de 1,50 m le long de la paroi sud-ouest. Ce comblement est composé de matériaux de démolition (pierres, mortier, sables, graviers, un peu de limon). Des trous de boulin ont été repérés dans les deux parois les plus récentes, 0,20 – 0,30 m au-dessus du fond de la fouille. Etant donné la hauteur comprise entre 1,20 et 1,50 m que les constructeurs de châteaux laissent habituellement entre leurs plateaux d'échafaudage, le niveau de construction pourrait se trouver environ 1 m plus bas que le fond de fouille, soit 1,50 m plus haut que le terrain présent au pied extérieur de la courtine sud-ouest (**Fig. 17**). Cette disposition pourrait correspondre au profil de la colline avant la construction de la Bâtie.

Le corps de logis pourrait avoir été construit dès l'origine sur la surface de la colline ; les alentours auraient été remblayés après la construction des bâtiments pour ménager une grande surface plane. Son volume intérieur, non remblayé, devait alors être un niveau de cave. Le sol de cette cave était approximativement situé 1,80 m sous les sols extérieurs. L'hypothèse d'une utilisation primitive de la Bâtie sans remblai de nivellement peut être exclue en raison de la présence de l'escalier d'accès et de la difficulté de circulation que présente le site sans nivellement des surfaces.

3.2.3 L'agrandissement de l'enceinte ? (L4)

A une époque inconnue, postérieure à la construction de la courtine, qui pourrait être contemporaine de la reconstruction du corps de logis, l'enceinte paraît avoir été agrandie vers le nord-ouest. Dans le prolongement de l'extrémité nord-est de la courtine (M13) un mur (M9) est observable encore sur une longueur de 6,50 m. Etant donné le danger que présente son emplacement, il n'a pas été analysé. Son extrémité nord-ouest est inconnue, mais son extrémité sud-est est renforcée par un petit contrefort (M2) qui s'appuie quant à lui contre le contrefort angulaire (M3) de la courtine. La chronologie entre la courtine primitive et ce nouveau mur étant assurée, ce dernier avait pour fonction l'agrandissement de l'enceinte de la Bâtie.

3.3 Etat III. Réaménagement du sommet de l'escalier

Le secteur situé au sommet de l'escalier d'accès a été transformé par la démolition de l'extrémité nord-ouest du mur (M5) de soutènement amont de l'escalier et la construction de nouveaux murs. Un petit local (L1) à la forme particulière est aménagé entre la courtine et le corps de logis. Les nouvelles maçonneries s'appuient contre la façade du corps de logis, indiquant par là leur postériorité constructive. Mais, malgré des techniques de construction différentes, il n'est pas impossible que la modification de l'accès soit contemporaine de la construction ou reconstruction du corps de logis (**relevé 1**).

3.3.1 Le nouveau débouché de l'escalier

L'extrémité nord-ouest de la paroi amont de l'escalier a été démolie et reconstruite selon un axe très légèrement différent. La nouvelle maçonnerie (M41) a une longueur de 4,50 m et comporte un passage de 2 m de largeur dont le seuil (UT42), constitué de dalles posées sur le terrain, est partiellement conservé. Les piédroits sont constitués de fronts parementés du mur, excluant absolument l'existence de battues pour des panneaux de porte. Il est possible qu'il s'agisse d'un simple passage et non pas d'une porte. Le niveau du seuil correspond au niveau de sol retrouvé à l'amont du mur de l'escalier.

La marche supérieure et le palier supérieur de l'escalier ont vraisemblablement été reconstruits (**Fig. 19**). Le très mauvais état dans lequel ils sont conservés est un indice en faveur d'une reconstruction de moins bonne qualité. Le revêtement du palier a disparu. Le sommet du remblai de nivellement se situe très peu sous la surface du seuil (environ 0,10 m). Ce « hall » établi au sommet de l'escalier devait être couvert et de belle apparence. Des restes d'enduit blanc ont été retrouvés au bas des parois dans l'angle nord-est (**Fig. 20**). Associés aux restes d'enduit présents au pied du mur de soutènement amont de l'escalier (**Fig. 13**), ils attestent peut-être que l'escalier était compris à l'intérieur d'un corps de bâtiment et que son débouché nord-est conduisait alors vers l'extérieur (une cour ?). Aucun indice ne permet de déduire la même disposition pour l'état primitif de l'escalier ; il était peut-être alors à l'extérieur des bâtiments.

3.3.2 Le petit local de garde (L1)

Le mur (M41) contenant le débouché (UT42) de l'escalier dans la Bâtie est à la fois appuyé contre la façade sud-ouest du corps de logis et chaîné à angle droit avec un mur (M24) barrant l'espace entre le corps de logis et la courtine sud-ouest. Ce mur (M24) comprend une porte de 1,50 m de largeur en tous points identique au portail d'entrée (UT6, M11), avec des piédroits construits au moyen de pierres de chant, des battues et des disques surcreusés sous les crapaudines des battants. La porte est située exactement en face de l'escalier et cet emplacement est idéal pour un local de garde (**Fig. 21**).

A l'intérieur, le niveau de marche a été repéré au niveau du seuil de la porte : un très fin niveau horizontal constitué essentiellement de cendres grises et rosâtres (UT17). Ce sol correspond parfaitement à la fonction de local de garde, où le confort se limite à la présence d'un brasero (**Fig. 22**). La datation au radiocarbone de ces cendres fournit deux fourchettes de temps ; 1280 – 1328 AD et 1349 – 1395 AD⁵, toutes deux fiables à près de 50%. Quelle que soit la bonne alternative, elles se rapportent toutes deux à l'occupation de la Bâtie.

3.4 L'abandon du site et la réoccupation des ruines

3.4.1 La destruction par un incendie

Des restes de ce qui pourrait être interprété comme un niveau de destruction par le feu ont été retrouvés sur les marches de l'escalier, associés à des surfaces colorées par rubéfaction des marches (**Fig. 23**). Ce sédiment charbonneux (UT45) a été soumis à une analyse au radiocarbone. La date mise en évidence se situe entre 1404 et 1452 AD⁶ ; elle se rapproche assez bien de la date de destruction (1432) des châteaux rapportée par les sources historiques.

3.4.2 L'occupation ponctuelle des ruines

Dans l'ancien local de garde (L1), un niveau d'utilisation (UT20) est identifiable environ 0,15 m au-dessus du niveau de marche historique (UT17). Associé à une dalle de pierre posée à plat (UT21) abritée dans l'angle sud-ouest du local, il pourrait s'agir d'une occupation ponctuelle, au cours de laquelle un foyer a été installé sur une dalle en guise de sole (**Fig. 22**). La datation au radiocarbone du niveau de marche (UT20) a fourni une datation au 14^e siècle, entre 1303 et 1416 AD⁷, globalement contemporaine du sol historique. Cette couche pourrait donc être interprétée comme un sol tardif datant de la période faste de la Bâtie, ou comme une occupation des ruines, dont le foyer a été alimenté par les restes de bois prélevés dans les décombres du château.

3.4.3 La récupération des matériaux

Les ruines de la Bâtie ont servi de carrière pour d'autres constructions. En outre, de la chaux a été produite sur le site. En effet, au moins deux amas de chaux ont été observés dans l'angle nord-ouest du local de garde (UT34) et au sommet de l'escalier (UT33) déposé dans le passage entre les deux locaux L3 et L5 (**Fig. 24**).

⁵ Poz-129004 655 ± 30 BP (calibr. OxCal : v4.2.3 Bronk Ramsey 2013) ; 1280 – 1395 AD (95,4%), (1280 – 1328AD 46,5%, 1349 – 1395 AD 49%) ; IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013).

⁶ Poz-127909 490 ± 30 BP (calibr. OxCal : v4.2.3 Bronk Ramsey 2013) ; 1404 – 1452 AD (95,4%) ; IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013).

⁷ Poz-127935 585 ± 30 BP (calibr. OxCal : v4.2.3 Bronk Ramsey 2013) ; 1303 – 1416 AD (95,4%) ; IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013).

En outre, des restes d'une maçonnerie circulaire retrouvés en bordure de la fouille de 2020, au-dessus du sommet arasé du mur (M35), à peu de distance de l'amas de chaux (UT33) précédemment cité, pourrait réserver une petite surprise lors de la prochaine campagne : un four à chaux ?

3.5 Le mobilier

Peu de mobilier archéologique a été mis au jour dans les excavations menées sur le site. Hormis quelques ossements animaux⁸, l'unique découverte est un boulet taillé dans de la pierre, qui atteste une période de troubles subie par les habitants de la Bâtie (**Fig. 25**)⁹. Le contexte de sa découverte est malheureusement dépourvu de signification : dans le sommet des remblais comblant le corps de logis.

3.6 Conclusion

La Bâtie de Granges semble donc un ensemble d'édifices plus important que prévu. Le chemin qui y menait à l'origine n'est pas encore connu. Mais son entrée se caractérise par un escalier montant jusqu'au niveau choisi lors de la construction pour y établir les sols extérieurs des bâtiments. Il est possible que l'escalier fût couvert, au moins dans son dernier état. Sa configuration permet en outre aux animaux de bât ou de selle de le gravir.

L'enceinte du château semble avoir été agrandie postérieurement vers le nord-ouest, tandis que ce qui semble être un corps de logis, au vu de sa taille, a été reconstruit. Les indices de la présence d'un sous-sol rendent intéressante l'exécution future d'un sondage profond dans cet espace. L'apparition d'une porte dans la façade sud-est du bâtiment est possible, à moins que l'accès à l'édifice ne soit défendu par des portes accessibles grâce à des escaliers extérieurs amovibles et desservant uniquement les étages.

⁸ Recueillis dans le dépôt de chaux UT33.

⁹ Le boulet n'est pas absolument sphérique, il possède deux faces légèrement aplanies. Son diamètre avoisine 0,20 m. Il pèse plus que 5kg (poids max supporté par la balance à disposition). Ses faces abîmées, délitées, pourraient témoigner de son utilisation comme projectile.

Figures

Fig. 1. Granges, Bâtie. Courtine sud-est. Le parement abîmé (flèche) représentait un danger pour les habitations actuelles. Au premier plan: le contrefort (M3). Vue du nord, en 2010.

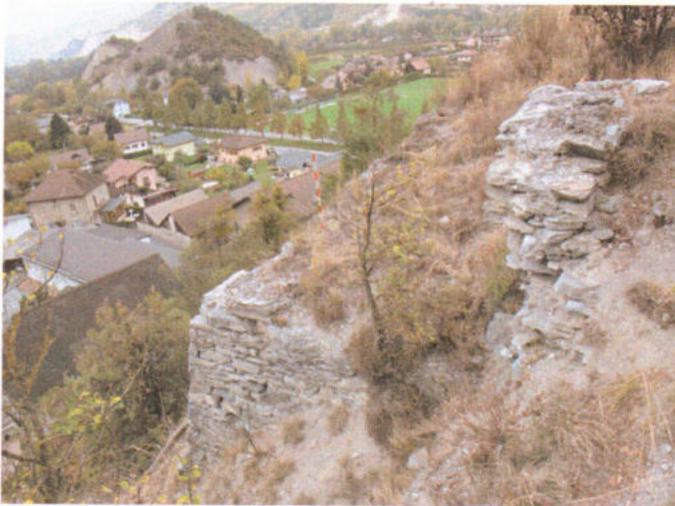


Fig. 2. Granges, Bâtie. Portail d'entrée en octobre 2010. Vue du sud.

Fig. 3. Granges, Bâtie. Dégagement de l'escalier Vue de l'est.



Fig. 4. Granges, Bâtie. Les déblais en trop grande quantité sont prêts à être évacués par hélicoptère dans des «big bags» spéciaux pour héliportage.



Fig. 5. Granges, Bâtie. Sondage effectué à l'arrière de la courtine sud-ouest



Fig. 6. Granges, Bâtie. Situation de la Bâtie par rapport à l'agglomération de Granges et les autres collines. Vue de l'ouest. ©OCA, R. Andenmatten.



Fig. 9. Granges, Bâtie. Sondage effectué à l'arrière de la courtine, dans le local L1. Le parement présente une finition *a pietra rasa* n'ayant aucune trace d'usure, témoignant du remblaiement immédiatement consécutif à la construction du mur. Vue nord-est.



Fig. 10. Granges, Bâtie. Le mur de courtine M1 change d'axe à son extrémité nord-ouest (M13). Vue du sud-est.



Fig. 11. Granges, Bâtie. Tronçon nord-ouest (M12) de la courtine. Son extrémité nord-est est arrachée au sommet d'une rupture de pente. Vue du sud-ouest.



Fig. 12. Granges, Bâtie. L'entrée du château. La porte de 1,85 m de largeur comportait deux battants et un seuil composé de deux gros blocs plats soutenus par une maçonnerie chaînée au mur de courtine. Derrière la porte, un escalier permettait de rejoindre le niveau d'utilisation du château. Vue du sud-est.



Fig. 13. Granges, Bâtie. Mur de soutènement (M5) formant la paroi nord-est de l'escalier. Le piédroit de la porte se manifeste par l'arrachement de la maçonnerie et un reste de la partie inférieure, constituée de pierres posées de chant. Le logement d'une poutre de fermeture est visible à l'arrière du piédroit. Du crépi est encore visible au bas du mur, attestant peut-être que l'escalier était abrité dans un bâtiment, au moins dans son dernier état. Vue du sud-ouest. ©Michel Martinez, 2020.



Fig. 14. Granges, Bâtie. Piédroit nord-est du portail d'entrée. La crapaudine était maintenue en place dans la battue à l'arrière du cadre grâce à une petite pierre prise dans la maçonnerie du mur. Le mouvement du pivot a usé la dalle de seuil de sorte qu'une petite cupule s'est formée sous la crapaudine. Vue du nord-ouest.

Fig. 15. Granges, Bâtie. Le mur de soutènement (M5) qui forme la paroi nord-est de l'escalier est chaînée à un mur (M10) qui borde le chemin d'accès à la Bâtie. Ce dernier exclut la présence d'un fossé barrant l'entrée. Vue du nord-ouest.



Fig. 16. Granges, Bâtie. Le mur (M8), façade sud-ouest du corps de logis, surmonte le mur (M13), extrémité nord-ouest de la courtine (M1). Vue du nord-ouest.

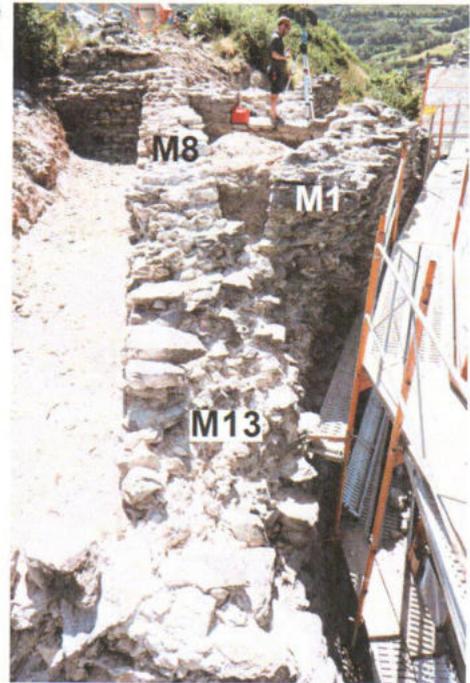


Fig. 17. Granges, Bâtie. L'angle intérieur sud-est du corps de logis (L2). Vue du nord.

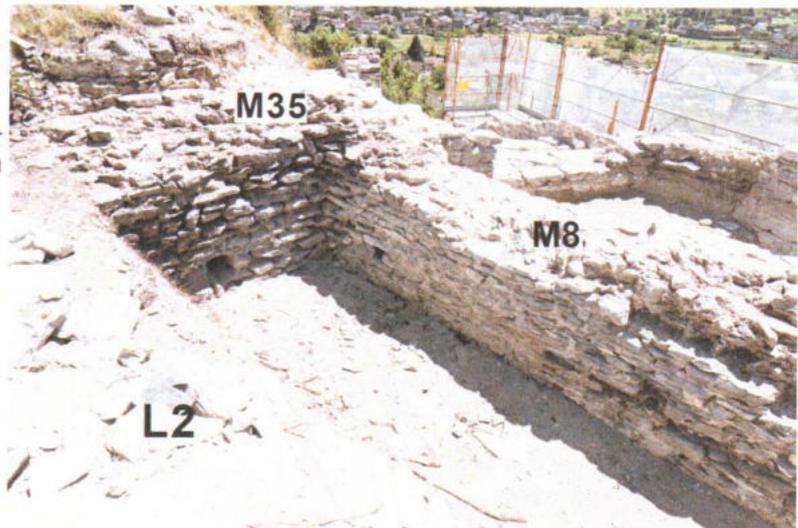


Fig. 18. Granges, Bâtie. Façade sud-ouest du corps de logis (M8). Aucun trace de crépi n'y est distincte. Vue du sud.





Fig. 19. Granges, Bâtie. Le sommet de l'escalier a certainement été modifié au moment du remplacement de l'extrémité nord-ouest du mur M5 par le mur M41. Le palier supérieur a complètement disparu. Vue du nord-ouest.



Fig. 20. Granges, Bâtie. L'angle nord du «hall» (L3) au sommet de l'escalier comporte encore des restes de crépi. L'escalier était peut-être à l'intérieur d'un bâtiment dans son dernier état. Vue du sud.

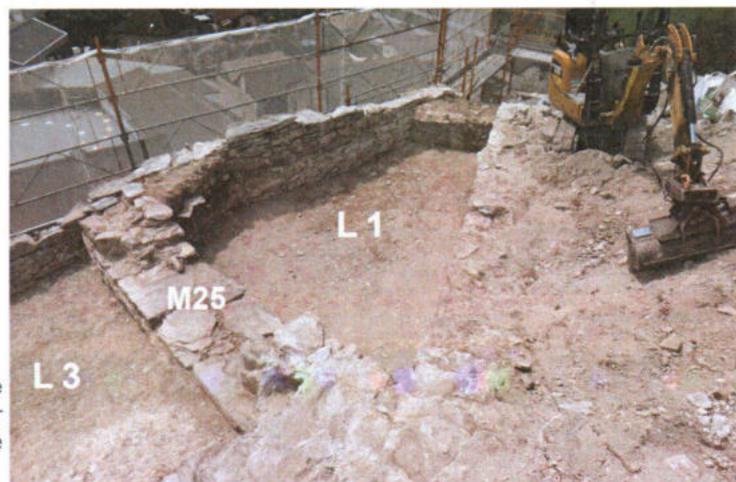


Fig. 21. Granges, Bâtie. Un probable local de garde (L1) est aménagé en haut de l'escalier (L3). Sa porte (UT25) fait face à l'escalier. Vue de l'est.

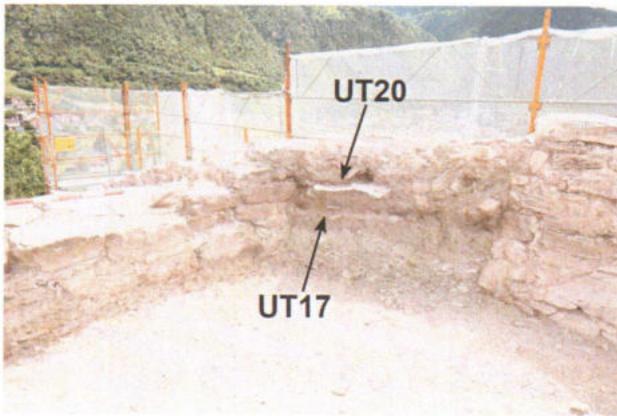


Fig. 22. Granges, Bâtie. Le niveau de marche d'origine du local de garde (L1) consiste en un niveau couvert de cendres (UT17). Lors d'un épisode tardif (occupation de ruines?), un foyer aurait été installé sur une dalle posée à plat en guise de sole (UT20). Vue nord.

Fig. 23. Granges, Bâtie. Les traces rosâtres sur les marches sont dues à de la rubéfaction par le feu. Elles témoignent d'un incendie. Vue du nord-est.



Fig. 24. Granges, Bâtie. Dépôt de chaux (UT33) témoignant de la récupération des matériaux de la Bâtie. Vue du sud-ouest.

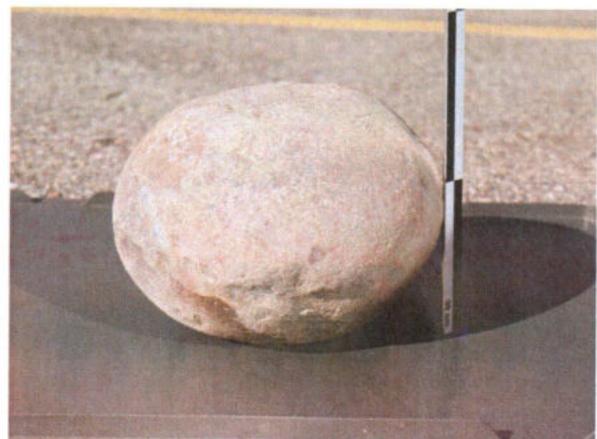
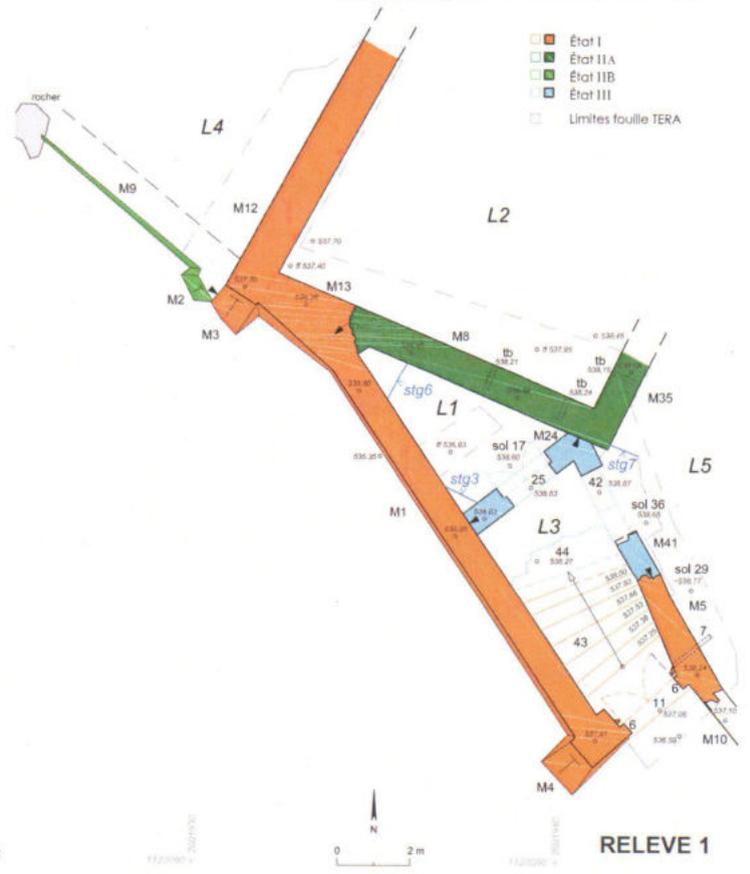


Fig. 25. Granges, Bâtie. Boulet taillé dans de la pierre. Quelques zones délitées à sa surface pourraient attester son utilisation comme projectile lors d'un épisode houleux de la Bâtie.

Relevés



Liste des Unités de Terrain (UT)

LISTE DES UNITES DE TERRAIN (UT)

UT	Description	Interprétation	Local
01	<p>Mur d'orientation NW/SE. Epaisseur: 0,80 m. Hauteur conservée: 3 m. Longueur: 16,50 m. Extr. NW: oblique vers l'W (cf M13) et se termine par un contrefort (M3). Extr. SE: se termine par une contrefort (M4). Parement SW: ressaut situé 0,50 m au-dessus de la surface actuelle du terrain; largeur: 0,12 m, soutenu par 1 à 2 assises de pierres visibles. Sous le ressaut, le parement est incliné en glacis et composé de grandes dalles naturelles. Au-dessus du ressaut, des pierres du parement sont arrachées. Parement NE: à vue jusqu'à une profondeur de 2,50 m sous le sommet arasé; finition <i>a pietra rasa</i> fraîche, dépourvue d'usure. Rangées de trous de boulin (0,20 x 0,20 m) traversant, disposés à 2 m les uns des autres, les rangées étant distantes de 1,15 m les unes au-dessus des autres. Empreinte du boulin encore visible.</p> <p><u>Mortier</u>: gris à gris-beige, très sableux et croûteux, nombreux nodules chaux assez gros, graviers roulés, sable lavé, fin à moyen, d'un module régulier; cassant, compact au grattage, éclate en poussière quand on le casse.</p> <p><u>Pierres</u>: grès/quartzite schistosé gris foncé, avec veines de calcite blanche. Erodées en surface. Module régulier de 0,15 - 0,20 m, quelques-unes allant jusqu'à 0,40 - 0,50 m; forme plate, quelques-unes plus trapues, disposées à plat formant des assises régulières.</p> <p>Chronologie: chaîné au mur M13, au contrefort M4, au seuil UT11. Moulé par le remblai UT15.</p>	Mur de courtine ouest	L1, L3
02	<p>Mur d'orientation N-S. Epaisseur: 0,50 m. Hauteur conservée: 0,60 - 0,70 m. Longueur: 0,75 m. Parement W seul visible: incliné en glacis. Forme un contrefort à l'extrémité SE du mur M9 auquel il est chaîné.</p> <p><u>Mortier</u>: gris-beige, sables fins à moyens, lavés; pas de nodules de chaux, pas de graviers; compact, cassant.</p> <p><u>Pierres</u>: + / - idem M1.</p> <p>Chronologie: chaîné au mur M9; contre le contrefort M3.</p>	Contrefort à l'extrémité SE du mur M9. Reflète le prolongement NW de la courtine.	L4
03	<p>Maçonnerie à 3 parements SE, SW, NW; le parement SW est incliné en glacis. Epaisseur: 0,90 m. Hauteur conservée: 2,40 m. En saillie de 0,65 m du parement extérieur du mur M13. Situé à l'extérieur de l'angle des murs M13 et M12, contebute la poussée du mur M12. Assises inférieures formées de gros blocs superposés à plat.</p> <p><u>Mortier / pierres</u>: idem M1, M13, M12 et M5.</p> <p>Chronologie: chaîné aux murs M13, M12; moulé par le conrefort M2.</p>	Contrefort à l'extrémité NW du mur M13	L2

UT	Description	Interprétation	Local
04	<p>Maçonnerie à 3 parements SE, SW, NW, terminant l'extrémité SE du mur de courtine M1; en saillie sur les 2 parements de la courtine. Epaisseur: 1,00 m. Hauteur conservée: 3 m. Parement SW: incliné en glacis.</p> <p><u>Mortier</u>: idem M1</p> <p><u>Pierres</u>: idem M1, grandes dalles allant jusqu'à 0,80 m de longueur, posées à plat.</p> <p>Chronologie: chaîné au mur M1 et à la maçonnerie soutenant le seuil M11.</p>	Contrefort à l'extrémité SE de la courtine M1.	L3
05	<p>Mur d'orientation NW/SE. Epaisseur: 0,75 m. Hauteur conservée: 2,00 m. Longueur observée: 2,50 m. Sommet arasé au même niveau que les murs M8-35, mais 1,80 m plus haut que le mur de courtine M1. Face NE: ressaut de fondation situé 1,70 m au-dessus du seuil; le mur est construit contre terre sur une hauteur de 1,70 m. Parement SW construit à vue, comporte un logement de coulisse de fermeture (UT7) et le négatif d'arrachement d'un piédroit (UT6) de porte. Extrémité SE: partie inférieure se prolonge au-delà du portail sous le numéro UT10; partie supérieure: arrachée jusque sur le seuil UT11.</p> <p><u>Mortier / pierres</u>: idem M1, M13, M12, M4, M10.</p> <p>Chronologie: mortiers identiques aux murs M1, M10, M4, M13, M12. Sous le mur M41. Moulé par l'escalier UT43.</p>	Mur délimitant le côté NE de l'entrée.	L3
06	<p>Portail d'entrée d'origine de la Bâtie, dont il subsiste les bases des deux piédroits et le seuil (UT11). Distance entre les deux piédroits: 1,80 m. Piédroit NE: maçonnerie en saillie de 0,16 m sur le parement SW du mur M5, dont il ne reste qu'une assise de l'extrémité inférieure et l'arrachement sur une hauteur de 1,50 m. L'assise restante est composée de pierres plates posées de chant, d'une hauteur de 0,40 m et de 0,40 m de largeur. Piédroit SW: maçonnerie en saillie de 0,16 m sur le parement NE du contrefort M4, dont il subsiste la base sur une hauteur de 0,05 - 0,20 m, dont une unique pierre de chant. A l'arrière (côté intérieur) des deux piédroits, la dalle de sol est surcreusée de deux petites cupules de 0,10 m de diamètre et 2 cm de profondeur qui sont les trous d'usure dû aux mouvements de la crapaudine de la porte. La crapaudine était maintenue en place sur son côté nord par une pierre plate posée au sol.</p> <p><u>Mortier / pierres</u>: idem M1 et M5.</p> <p>Chronologie: piédroits chaînés au mur M1 et M5.</p>	Portail d'entrée de la Bâtie	L3

UT	Description	Interprétation	Local
07	<p>Trou horizontal dans le mur M5, de section carrée sur toute sa longueur, de 0,15 m de côté, sans négatif de bois. Longueur: 1,30 m (+ long que l'épaisseur du mur 0,90 m). Situé dans le parement NW du mur, 0,80 m au-dessus du seuil du portail et 0,80 m sous le niveau de marche de l'autre côté du mur. Localisé 0,08 - 0,10 m derrière le battant de la porte (visible grâce au négatif de la crapaudine).</p>	<p>Logement de la coulisse de fermeture du portail UT6.</p>	
08	<p>Mur d'orientation NW - SE. Epaisseur: 0,88 m. Observé sur une hauteur de 1 mètre. Longueur: 8 m. Extrémité SE chaînée à angle droit avec le mur M35. Extrémité NW se pince sur l'arrachement du mur M1 - 13 sur une longueur de 2,50 m; à cette extrémité le parement SW oblique vers le sud pour se raccorder au parement NE du mur M1 - 13. Sommet: arasé au même niveau que les autres murs; bord NE plus arraché que le bord SW. Fondations: indéterminées. Rangée de trous de boulin située 0,40 m au-dessus du fond de fouille; le niveau de construction se situe donc plus de 1 m plus bas que le fond de fouille. Parement NE: joints profonds (érodés) poursuit en droite ligne le parement NE du mur M13 antérieur. Parement SW: joints moins profonds que sur l'autre face, probablement raclés; pas de trace de crépi. Niveaux de circulation associés: indéterminé au NE; UT17 au SW.</p> <p><u>Mortier / pierres:</u> gris à gris-beige très clair, très sableux et croûteux, très nombreux nodules chaux assez gros, peu de graviers roulés, sable lavé, fin à moyen, d'un module régulier; cassant, compact au grattage, éclate en poussière quand on le casse; similaire au mortier du mur M1 - 13.</p> <p>Chronologie: chaîné au mur M35; sur l'arrachement du mur de courtine M1, M13; parement moulé par le mur M24 - 41.</p>	<p>Façade SW postérieure d'un bâtiment (L2)</p>	<p>L.2</p>
09	<p>Mur d'orientation NW - SE, idem M13, situé dans le prolongement NW de celui-ci. Epaisseur: indéterminée. Conservé sur une hauteur de 0,70 m. Longueur observée/conservée: 5,50 m. Parement NE: construit contre le rocher au niveau observé. Parement SW: à vue et vertical. Extrémité NW: indéterminée (arrachée?). Extrémité SE: chaînée au contrefort M2. Pas bien observé en raison de sa présence dans une zone non sécurisée.</p> <p><u>Mortier / pierres:</u> idem M2.</p> <p>Chronologie: chaîné au contrefort M2.</p>	<p>Mur de prolongement NW de la courtine</p>	

UT	Description	Interprétation	Local
10	<p>Mur d'orientation SE - NW. Epaisseur: > 0,50 m. Hauteur observée: 0,50 m. Longueur observée: 2,50 m. Sommet: arraché au même niveau que le seuil UT11. Fondation indéterminée. Extrémité NW: chaînée au seuil UT11 perpendiculaire et au mur M5 qui se prolonge en droite ligne au NW. Extrémité SE: indéterminée enfouie dans le terrain). Parement SW: à vue. Parement NE: contre terre.</p> <p><u>Mortier / pierres</u>: idem M5 et UT11.</p> <p>Chronologie: Chaîné au mur M5 et au seuil UT11.</p>	Mur de soutènement retenant le terrain en amont du chemin d'accès vers le portail de la Bâtie.	
11	<p>Deux gros blocs (quartzite / grès schistosé) juxtaposés à plat sous les piédroits du portail UT6 de la Bâtie. Dimensions: < 1 m, épaisseur: 0,35 m. Leurs bords SE sont alignés et sont alignés sur les faces extérieures des deux piédroits de la porte et sur le parement SE du mur sur la surface duquel elles sont posées. Surface des blocs: comprend les cupuls d'usure des crapaudines des battants. Revêtement d'origine du seuil: indéterminé; planche? fine dalle de pierre? surface brute des blocs? Ce revêtement ne serait pas pris sous la maçonnerie des piédroits. Maçonnerie sous le seuil: fondation indéterminée.</p>	Seuil du portail d'entrée de la Bâtie.	L3
12	<p>Mur d'orientation SW - NE. Epaisseur: 1,10 m (idem M13). Hauteur observée: 0,80 m. Longueur observée: 8 m. Sommet arasé au même niveau que les autres murs. Fondations: indéterminées. Parements NW et SE: à vue sur la partie observée. Extrémité SW: contrebutée par le contrefort M3 et chaînée à angle droit au mur M13. Extrémité NE: indéterminée (arrachée?).</p> <p><u>Mortier / pierres</u>: idem M1, M13</p> <p>Chronologie: chaîné au mur M13</p>	Façade NW d'un bâtiment (L2)	L2
13	<p>Mur d'orientation NW - SE, à deux parements non parallèles. Epaisseur: 1,20 - 1,80 m. Hauteur conservée: 3,50 m. Sommet arraché au même niveau que les autres murs. Fondation indéterminée. Extrémité SE: chaînée au mur M13. Extrémité NW: chaînée au contrefort M3 et au mur M12. Parement NE: composé de gros blocs et observé sur une hauteur de 0,60 m seulement. Parement SW: arraché sur une bonne épaisseur; bas du parement conservé: comprend un ressaut au même niveau que le ressaut du mur M1; sous ce ressaut le parement est incliné en glacis et monté à vue sur une hauteur observée de 0,80 m.</p> <p><u>Mortier / pierres</u>: idem M1 et M12</p> <p>Chronologie: chaîné au mur M1, à angle droit au mur M12, et au contrefort M3. Moulé par le contrefort M4.</p>	Extrémité divergente de la courtine sud-ouest. Peut-être pour suivre la courbe du rocher?	L2

UT	Description	Interprétation	Local
14	Limon sablo-silteux beige verdâtre sombre, avec nombreux petits graviers cassés, quelques petites pierres < 0,10 m, sans pendage, granulométrie homogène: tamisé? Chronologie: contre le parement <i>a pietra rasa</i> du mur M1; percé par le mur	Remblai de terrassement à base de tout-venant	L1
15	Graviers et petits éclats de pierre (quartzite) présentant un pendage NW, dans une faible matrice limoneuse beige clair. Chronologie: contre le parement <i>a pietra rasa</i> du mur M1; relation chronologique avec le mur M24 indéterminée.	Remblai de terrassement à base de tout-venant	L1
16	Silts et sables brun-gris clair, rares graviers, meuble, quelques pierres < 0,10 m, rares nodules de charbon de bois. Plus ou moins horizontal. Le sommet de la couche coïncide avec le seuil UT25. Chronologie: sur le remblai UT15; contre le parement <i>a pietra rasa</i> du mur M1; sous le niveau d'utilisation UT17.	Niveau de circulation ou niveau de préparation du niveau de marche UT17	L1
17	Fine couche de 2 cm d'épaisseur composée de cendres gris clair légèrement rosâtre, avec de fins graviers < 1 cm. Granulométrie homogène. Plus ou moins horizontal du niveau du seuil UT25. Extrémité NW difficile à observer: perturbée? Chronologie: sous UT18; sur UT16; situé au même niveau que le seuil UT25. Datation C14: 1280 - 1395 AD (95,4%), 655 ± 30 BP.	Niveau d'utilisation associé à un foyer? Niveau de marche incendié?	L1
18	Silts et sables brun-gris plus foncé que UT16, meubles, quelques petites pierres plates posées à plat ou légèrement de biais les unes sur les autres horizontalement. Epaisseur: 3 -4 cm. Extrémité NW perturbée. Chronologie: sous UT19; sur UT17.	Niveau de marche?	L1
19	Silts et sables brun-gris plus clair que UT18, meubles, homogènes. Epaisseur: max 8 cm. Chronologie: sous UT20 et 21; sur UT18.	Niveau de marche?	L1
20	Limon brun foncé avec charbon de bois. Surface située au même niveau que la dalle UT21. Epaisseur: 4 - 5 cm. Chronologie: sous UT22; sur UT19; au même niveau que la dalle UT21. Datation C14: 1303 - 1416 AD (95,4%), 585 ± 30 BP.	Niveau de cendre associé à la dalle UT21	L1
21	Dalle de quartzite, naturelle, posée à plat sur le niveau de marche, dans l'angle SW du local. Chronologie: sous et perturbé par UT22; sur UT19; au même niveau que le limon chrbonneux UT20.	Dalle qui pourrait avoir servi de sole d'un foyer ponctuel dans le cadre d'une réutilisation de ruines.	L1

UT	Description	Interprétation	Local
22	<p>Limon silteux meuble, sables fins, quelques poches de graviers, quelques pierres et fragments de mortier. Semble remplir une cuvette contre le mur M1. Sommet non horizontal. Epaisseur: < 0,30 m.</p> <p>Chronologie: sous le remblai UT23; contre le parement a <i>pietra rasa</i> du mur M1; sur le niveau d'utilisation UT20 et la dalle UT21, sur le seuil UT25, le remblai UT14; comble l'escalier 43.</p>	Remblai à base de démolition	L1, L3
23	<p>Mortier fusé, fragments de mortier, quelques pierres, un peu de limon brun. Epaisseur: < 0,40 m.</p> <p>Chronologie: sous la terre végétale; sur le sommet arasé des mur M1, M24, M41.</p>	Remblai à base de démolition	L1, L3
24	<p>Mur d'orientation SW - NE. Epaisseur: 0,70. Hauteur conservée: 0,60 m. Longueur: 4 m. Sommet arasé au même niveau que les autres murs. Fondation: une assise de blocs, légèrement débordante. Parement SE: reste d'enduit dans l'angle avec le mur M41. Parement NW: r à s. Extrémité NE: chaînée à angle droit avec le mur M41 et appuyée contre le parement du mur M8. Extrémité SW contre le parement du mur M1. Niveaux de marche associés: UT17 au NW; surface de UT14 au SE.</p> <p>Mortier: gris bleuté, très sableux, friable, peu de chaux, granulométrie moyenne.</p> <p>Pierres: quartzites, blocs non taillés < 0,70 m posés à plat, blocage de petites pierres.</p> <p>Chronologie: chaîné au mur M41; contre les murs M8 et M1; comprend la porte UT25 dès l'origine.</p>	Paroi mitoyenne du local L1 et de l'escalier L3, comprenant la porte UT25	L1, L3
25	<p>Porte d'origine dans le mur M24 dont il subsiste la base des piédroits et le seuil. Largeur: 1,45 m. Piédroit NE: épaisseur 0,36 m, composé encore par une pierre posée de chant, il en manque une seconde sur le bord SE. A l'arrière du piédroit, la dalle de seuil est surcreusée par une cupule faite par le mouvement de la crapaudine de la porte. La crapaudine était maintenue en place par une pierre posée à plat et prise sous la maçonnerie de l'embrasure. Piédroit SW: idem piédroit NE, mais l'usure par la crapaudine est quasiment invisible, et les pierres de chant du cadre manquent complètement (probablement arrachée lors de l'implantation du support de l'étoile de Noël). Seuil: mosaïque de dalles posées à plat sur 1 à 2 assises de fondation maçonnée; leur surface s'est délitée: impossible d'observer des zones de passage plus usées. Impossible de déterminer si un revêtement (planche, fine dalle de pierre, mortier) recouvrait cette surface.</p> <p>Chronologie: comprise dès l'origine dans le mur M24.</p>	Porte du local L1	L1, L3
26	<p>Limon et graviers, brun.</p> <p>Chronologie: sur le sommet arasé du mur M5; sur la démolition UT27.</p>	Terre végétale	L5

UT	Description	Interprétation	Local
27	Pierres cassées et graviers. Chronologie: sous UT26; sur UT29	Démolition du mur M5 (?)	L5
28	Limon, sables, graviers, tassés, compacts. Chronologie: sous UT26; sur UT31.	Fond de la terre végétale	L5
29	Graviers et silts, tassés, compacts, surface lissée et indurée. Chronologie: situé au même niveau que le ressaut de fondation du mur M5.	Niveau de marche?	L5
30	Graviers et pierres cassées. Chronologie: sous le sol UT29?	Remblai à base de démolition	L5
31	Graviers, pierres cassées et mortier. Chronologie: sous la terre végétale UT32.	Démolition du mur M5 (?)	L5
32	Graviers, limons et sables, tassés. Chronologie: sur la démolition UT31.	Terre végétale	L5
33	Chaux et/ou plâtre surcuit, blanc - rose, quelques pierres < 0,15 m. Surface circulaire de env. 2 m de diamètre, localisée dans l'angle NE du local L3, par-dessus le seuil UT42 et en partie dans le local L5 voisin. Epaisseur max.: 0,30 m. Chronologie: sous UT37; sur le seuil UT42, sur le remblai de terrassement UT14; contre le mur M35.	Fosse à chaux, reflète la récupération des pierres des ruines de la Bâtie	L3
34	Chaux beige plus ou moins fusée, morceaux non fusés, rares pierres. Localisée sur une petite surface dans l'angle NW du local L1. Surface située au niveau des sommets arasés des murs M1 et M8 et fond situé au même niveau que le sol historique du local. Chronologie: sur le remblai de terrassement UT14.	Fosse à chaux, reflète la récupération des pierres des ruines de la Bâtie	L1
35	Mur d'orientation SW-NE. Epaisseur: 0,85 m. Hauteur observée: 1,60 m. Longueur observée: 3 m. Sommet arasé au même niveau que les autres murs. Fondation indéterminée. Parement SE: peu observé, joints profonds (mortier fusé), pas de traces de crépi. Parement NW: joints profonds (mortier fusé), pas de traces de crépi; un trou de boulin au même niveau que ceux du mur M8. Extrémité NE: indéterminée (dans la zone non encore fouillée). Extrémité SW: chaînée à angle droit avec le mur M8. Niveaux de circulation associés: au SE, probablement avec le seuil UT42; au NW: probablement plus bas que le fond de fouille. <u>Mortier/ pierres:</u> idem M8. Chronologie: chaîné au mur M8; moulé par le niveau de chaux UT33, l'humus UT37, le remblai UT38, Les démolitions UT39 et UT40.	Façade SE d'un bâtiment	L2, L5

UT	Description	Interprétation	Local
36	Silts gris-beige-vert, nombreux éclats de pierre < 2 cm; homogène. Surface indurée comme un niveau de marche, inclinée vers l'ouest de sorte à rejoindre le seuil UT42. Fond non observé. Chronologie: sous la chaux UT33; contre le mur M35.	Remblai de terrassement pour installer un niveau de marche.	L5
37	Limon brun, très nombreuses petites racines. Pendage sud. Chronologie: sur la chaux UT33; sous le remblai UT38.	Ancien humus. Niveau d'abandon.	L5
38	Sable fin gris, bleu, homogène. Epaisseur: 5 - 6 cm. Pendage sud. Chronologie: sous la démolition UT39; sur l'humus UT37.	Remblai, recharge? Dépôt de matériaux?	L5
39	Mortier fusé et fragments de mortier, quelques pierres et éclats de pierre, un peu de silts gris, meuble. Pendage sud de la couche et des éléments qui la composent. Chronologie: sous la démolition UT40; sur le remblai UT38.	Démolition épandue	L5
40	Silts et sables brun-gris, quelques nodules de mortier, fragments de pierres. Surface située directement sous la terre végétale. Chronologie: sous la terre végétale; sur la démolition fine UT39.	Démolition due à l'arasement des ruines et récupération des matériaux.	L5
41	Mur d'orientation SE - NW. Epaisseur: 0,65 m. Hauteur conservée: 0,70 m. Longueur: 4,50 m (y compris le seuil UT42). Sommet arasé au même niveau que les autres murs. Fondation: non observée. Parement SW: reste de crépi dans l'angle avec le mur M24. Parement NE pas très bien observé; éventuellement contre terre près de l'extrémité SE. Extrémité NW: chaînée à angle droit avec le mur M24. Extrémité SE: moule l'extrémité arrachée du mur M5, selon un axe légèrement différent de celui-ci. <u>Mortier / pierres:</u> idem M24. Chronologie: chaîné au mur M24; comprend d'origine la porte UT42; sur l'arrachement du mur M5; sur la partie supérieure de l'escalier UT44.	Mur NE de la rampe d'escalier, phase postérieure	L3, L5
42	Porte d'origine dans le mur M41 dont il subsiste une partie du seuil et les embrasures parementées. Piédroit NW: front parementé du mur M41 sur toute son épaisseur, sans traces de battue. Piédroit SE: le front parementé du mur M41 est arraché. Seuil: une dalle posée à plat forme la moitié NW du seuil, en partie prise sous la maçonnerie du front parementé NW et directement posée sur le remblai UT14; pas de trace d'usure de la crapaudine du battant. La dalle de la partie SE a disparu (le front du mur a été arraché lors de la récupération de cette dalle). Chronologie: comprise dans le mur M41 dès l'origine.	Porte dont il manque les traces des battants. Ceux-ci étaient en bois ou n'existaient pas, comme un simple passage.	L3, L5

Liste des relevés de terrain

LISTE DES RELEVÉS

N° Relevé	Type	Etape	Description	Echelle	Date
001	Planum	1	Dessin sur base orthophotomosaïque exécutée en 2014 par Archeotech. Etat des vestiges avant la campagne de 2020.	1/50e	1.6.20
002	Elevation	1	Face sud-ouest de la courtine M1 - M13, sur base orthophotomosaïque exécutée en 2014 par Archeotech.	1/50e	1.6.20
003	Profil	2	Coupe stratigraphique d'un témoin laissé dans l'angle sud-ouest du local L1 au cours du terrassement.	1/20e	18.6.20
004	Planum	2	Croquis montrant les couches à l'amont du mur M5. Planum visible sur l'orthophoto.	sans	18.6.20
005	Planum	2	Croquis positionnant l'amas de chaux UT33 au sommet de l'escalier.	sans	18.6.20
006	Profil	2	Coupe stratigraphique d'un témoin laissé dans l'angle nord-ouest du local L1 au cours du terrassement.	sans	18.6.20
007	Profil	3	Coupe stratigraphique dans le local L5, contre le mur M35.	1/20e	26.6.20
008	Elévation	3	Face nord-est du mur M8, sur base orthophotomosaïque exécutée par TERA Sàrl.	1/20e	2.7.20
009	Planum	3	Dessin sur base orthophotomosaïque exécutée par l'OCA, montrant les murs et structures.	1/20e, 1/50e	2.7.20